



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du jeudi 30 novembre 2017

DLB 2017/154

L'an deux mille dix-sept et le jeudi 30 novembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Date de la convocation :** 21 novembre 2017

**Affichage de la convocation :** 23 novembre 2017

**Présents :** Richard BAGAN, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Dominique BIGARI, Louis BORRAS, Catherine BOUSQUET, Bernard CHAUD, Sandrine DENIER, Bruno JULIEN, Jean-Yves LE BOZEC, Jean-Pierre LAMBERT, Irène LATAPIE, Michel LOUP, Daniel MARECHAL, Marie-Antoinette MORA, Claude VISTE, Régis VIDAL, Guy AMIEL, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Jean-Marie AT, Louis BENTAJOU, Rémi BOUYALA, Louis CARME, Michel CARAYON, Adam DA SILVA, Laurent DURBAN, Robert GAIRAUD, Rémy GLOMOT, Jean-Luc GUIRAUDOU, Chantal GUILHOU, Muriel ICHER, Christian JANTEL, Marion MAERTEN, Pierre-Marie MARHUENDA, Jacques MARTI, Noëlle MARTINEZ, Philippe MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Gérard MILLAT, Daniel RENAUD, Alain RYAU, Annick SATGER, Bernard SAUCEROTTE, Edgard SICARD, Michel TRINQUIER, Alain VOGEL-SINGER, Olivier BRUN, Christian ALLEMANY, Jacques ELIEZ, Michel FARENC, Sylvie KLEIN, Robert SOUQUE, François TAUPIN, Emmanuel VILLANEUVA.

**Absents excusés :** Gérard ABELLA, Guy ASSEMAT, Gérard BARRAU, Jean-Claude RENAU, Jacques BOLINCHES, Sébastien FREY, Laure GODREFROY, Alain GRENIER, Gérard BOYER, Jean-Luc CHAILLOU, Gilles D'ETTORE, Alain DURAND, Francis FORTE, André FRETAY, Cyril GAUDY, Vincent GAUDY, Gérard GAUTIER, Robert GELY, Alain HUC, Isabelle HUGOUNET-PULLARA, Philippe HUPPE, Geneviève JALBY, Alain JARLET, Géraldine KERVELLA, Laure GODEFROY, Maxime LAUGE, François LLOP, Serge MALDONADO, Bernard MONTAGUD, Alain MARTI, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Christine PRADEL, Martine RAYNAUD, Christian RIGAUD, Gaby RUIZ, Manuelle RODRIGUEZ, Véronique SALGAS, Henri SANCHEZ, Henri SAUCEROTTE, Christophe THOMAS, Christian THERON, Hubert GRAS, Paul ISARD, Pierre-Jean ROUGEOT.

**Secrétaire de séance :** Adam DA SILVA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

**Objet :** Taxes et produits irrécouvrables : inscription en non-valeur

Monsieur le Président expose que la Trésorerie de Pézenas a fait parvenir aux services de la collectivité un état des créances pour lesquelles, malgré les poursuites engagées, les sommes dues au SICTOM n'ont pu être recouvertes. Il s'agit dans la plupart des cas, de sociétés tombées en liquidation judiciaire.

Aussi, Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir admettre en non-valeurs les créances émises sur les exercices 2012 à 2016, pour un montant total de 14 132,10 euros.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,


**ACCEPTE** l'état d'admission en non-valeurs transmis par la Trésorerie,

**AUTORISE** l'émission des écritures comptables correspondantes,

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an que susdits.

Le Président,

  
Alain VOGEL-SINGER



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 8.12.2017 et de sa publication le 8.12.2017

A Nézignan l'Évêque, le 8.12.2017